



**RÉGION ACADÉMIQUE  
CENTRE  
-VAL DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation  
de région académique  
à la formation professionnelle  
initiale et continue

**IFPRA** INSTITUT  
DE LA  
**FORMATION PROFESSIONNELLE**  
EN RÉGION ACADÉMIQUE  
**CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Délégation de Région Académique à la Formation  
Professionnelle Initiale et Continue**

DRAFPIC

NP/VaM/n°01/2024-2025

Affaire suivie par :

Eric Allouche

Tél : 02 38 83 48 10

Mél : ce.drafpic@ac-orleans-tours.fr

Rectorat Orléans-Tours

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans Cedex 1

Orléans, le 06/09/24

La Déléguée de région académique,  
La Directrice de l'IFPRA,  
Le Président du GRETA Centre-Val de Loire,  
Le CESUP du GRETA Centre-Val de Loire

**Objet : Engagement de confidentialité, protection et traitements des données à caractère personnel.**

En qualité de président, de chef d'établissement support du GRETA Centre-Val de Loire et de directrice de l'Institut de Formation Professionnelle en Région Académique, IFPRA Centre-Val de Loire, à ce titre amenés à avoir la responsabilité de détenir et gérer des données à caractère personnel, nous déclarons reconnaître la confidentialité des dites données.

Nous, président et chef d'établissement support du GRETA Centre-Val de Loire et directrice de l'IFPRA Centre-Val de Loire nous engageons, conformément aux articles 34 et 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'aux articles 32 à 35 du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, à prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de nos attributions afin de protéger la confidentialité des informations auxquelles nous avons accès, d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations, en particulier à :

- ne pas utiliser les données auxquelles nous pouvons accéder à des fins autres que celles prévues par nos attributions ;
- ne divulguer ces données qu'aux personnes dûment autorisées, en raison de leurs fonctions, à en recevoir communication, qu'il s'agisse de personnes privées, publiques, physiques ou morales ;
- ne faire aucune copie de ces données sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de nos fonctions ;
- prendre toutes les mesures conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de nos attributions afin d'éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données ;
- prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour préserver la sécurité physique et logique de ces données ;
- nous assurer, dans la limite de nos attributions, que seuls des moyens de communication sécurisés seront utilisés pour transférer ces données ;
- en cas de cessation de nos fonctions, restituer intégralement les données, fichiers informatiques et tout support d'information relatif à ces données.

Cet engagement de confidentialité, en vigueur pendant toute la durée de nos fonctions, demeurera effectif, sans limitation de durée après la cessation de nos fonctions, quelle qu'en soit la cause, dès lors que cet engagement concerne l'utilisation et la communication de données à caractère personnel. Toute violation du présent engagement nous expose à des sanctions disciplinaires et pénales conformément à la réglementation en vigueur, notamment au regard des articles 226-16 à 226-24 du code pénal.

Toute personne, pour des motifs légitimes, peut demander la limitation du traitement de ses données ou s'y opposer. Elle peut exercer son droit d'accès, de rectification ou d'effacement des informations qui la concernent par voie postale auprès du :

IFPRA Centre-Val de Loire, 2 rue du Carbone - CS 80017 - 45072 Orléans cedex 2,  
ou par mail à l'[ce.ifpra@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ifpra@ac-orleans-tours.fr).

Fait à Orléans, en cinq exemplaires, le 6 septembre 2024.

Pour la Délégation de Région Académique à la  
Formation Professionnelle Initiale et Continue  
Pôle Formation Continue

DRAFPIC,



Nicole Pellegrin

Pour l'Institut de la Formation Professionnelle en  
Région Académique Centre-Val de Loire, IFPRA  
Centre-Val de Loire

Directrice de l'IFPRA,



Nicole Pellegrin

Pour le GRETA Centre-Val de Loire

Président,



Pour le GRETA Centre-Val de Loire

CESUP,

Jean-Marie Agnan

